



MARCOLES



© photovideodrone

Bulletin Municipal

Décembre 2015

Sommaire

Le mot du maire	p 3
Trois grands chantiers en marche	p 4
C'est important pour l'avenir	p 6
Le relais petite enfance	p 8
Les projets	p 9
Bienvenue	p 11
Du nouveau au service technique communal	p 12
La parole aux associations	p 13 et suivantes



Le Mot du Maire

Les échelles changent...

C'est en 1790 que les députés de la toute récente Assemblée Nationale instituaient la Commune et les Départements qui, depuis lors, ont servi de socle à notre carte administrative.

Les temps ont bien changé depuis, les moyens de communication et de déplacement aussi...et pourtant, mis à part l'avènement des régions dans les années 70 et le développement de l'intercommunalité à la fin des années 90, la Commune et le Département ont conservé leur place dans notre pays.

Cette fois, les lignes ont bougé. Les grandes régions et le regroupement annoncé des intercommunalités semblent donner le départ d'un nouveau paysage institutionnel. Faut-il le redouter ? Faut-il s'en réjouir ?

En tout cas il faudra vivre avec... et vivre avec c'est s'adapter à cette nouvelle donne pour ne pas rester à l'écart des opportunités que ces évolutions pourraient créer. Ainsi la puissance économique de notre nouvelle région AUVERGNE / RHÔNE-ALPES pourra - t - elle se faire sentir jusque dans notre Sud Cantal ?

Nous devons être prêts à faire entendre notre voix, à porter des dossiers, à défendre nos besoins et nos territoires, à profiter du développement des liaisons informatiques... Et pour cela, la création de la future Communauté de Communes de la Châtaigneraie qui regroupera les 53 communes des anciens cantons de LAROQUEBROU, MAURS, MONTSALVY et SAINT-MAMET pourra être un moyen d'être entendu depuis LYON, surtout, si nous savons associer notre voix à celle de l'agglomération aurillacoise.

Une autre conséquence de ces évolutions, c'est sans doute l'effacement du Département, déjà très affaibli par une situation financière bientôt intenable.

Et nos Communes? Nous y sommes tous très attachés et il faut bien reconnaître que la proximité de notre mairie, la connaissance de son fonctionnement et des gens qui l'administrent constituent des éléments irremplaçables de service aux habitants. Il faut donc défendre nos communes! Mais sont-elles menacées? Oui, lorsqu'elles sont peu à peu vidées de leur substance. Quand il n'y a plus rien qui leur conserve le rôle qui avait justifié leur création. Les plus anciens d'entre nous se souviennent des écoles, des commerces, des foires, des messes qui animaient nos plus petites communes. Que reste -t-il de tout cela aujourd'hui?

Défendre nos communes, c'est accepter qu'elles se regroupent pour se renforcer. Refuser cette évolution, c'est condamner nos communes. Ce mouvement est déjà impulsé et se poursuivra. Vous verrez dans les pages qui suivent que nous imaginons de regrouper notre école avec celle de VITRAC pour préserver une offre éducative de qualité. C'est aller dans le sens de ce qui précède.

C'est parce que je suis attaché à ma commune, que je souhaite qu'elle reste forte et vivante, que je la veux ouverte aux évolutions. Nous avons besoin de proximité mais nous ne pourrions sauver l'essentiel qu'en nous inscrivant dans les évolutions de notre monde. Le repli sur soi est illusoire et ne peut préparer l'avenir.

Le chantier est difficile dans un monde lui aussi lourd de menaces et d'instabilité, mais restons engagés, combattifs et solidaires pour rester efficaces au service de nos territoires et de leurs habitants.

Christian MONTIN

Trois grands chantiers en marche...

Favoriser et accompagner la création d'activités sur notre commune, améliorer l'attractivité touristique, développer l'accueil de nouveaux habitants, valoriser notre cadre de vie... mais aussi profiter des possibilités de financements qui s'offrent à nous. Telles sont les objectifs que nous poursuivons en engageant trois projets majeurs pour le développement de MARCOLES.

Développer le secteur du Cassagnol - Aménagement routier et des réseaux, reprise des bâtiments LHERITIER et constructions nouvelles

Bien situé et bien desservi, ce secteur proche du Bourg connaît et va connaître un regain d'activité grâce à l'accompagnement par la Commune de projets privés.

Ainsi nous avons accompagné la réfection de la chaussée par le Conseil Départemental par l'aménagement des réseaux secs et humides. Après l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques réalisés l'an passé, nous avons cette année réalisé des travaux sur le réseau d'assainissement (eaux usées et pluviales) afin de desservir toutes les parcelles en cours ou en projet de construction. Ainsi, ce sont 5 nouvelles habitations qui vont voir le jour sur ce secteur. Nous pouvons aussi nous féliciter de voir la maison LHERITIER se rénover pour réaliser deux logements locatifs.



Saisissant l'opportunité de la mise en vente des bâtiments de l'ancienne menuiserie, nous avons décidé son acquisition (réalisée en cette fin d'année) pour y installer une activité de menuiserie ("Le Jardin du Menuisier" de Guillaume et Hélène MOUTON - SIMONET, qui proposera une gamme de menuiseries d'extérieur – mobilier de jardin, de terrasse, bac pour jardin, décorations, ... –) dans le grand hangar du bas et d'aménager dans une partie de l'ancien atelier un laboratoire de transformation du miel pour Sébastien et Séverine CANO, même si ce dernier projet doit encore être affiné et étudié plus en détail.

Le reste des bâtiments constituera une " réserve " qui pourra ainsi être disponible pour répondre à d'éventuelles sollicitations de création d'activités.

L'orientation des bâtiments le permettant, nous avons décidé d'installer des panneaux photovoltaïques en toiture, afin de contribuer au financement de l'acquisition et de la réhabilitation. Ainsi, sur un investissement d'environ 200 000 €, le montant des loyers perçus et le contrat de vente d'électricité permettront, sur 20 ans, et compte tenu des taux d'intérêt très attractifs, de financer quasi intégralement le projet.

Bénéficiaire de fonds européens pour aller plus loin dans l'aménagement du Bourg

Depuis la rentrée, nous travaillons sur un dossier exigeant mais qui peut se révéler très intéressant pour financer une nouvelle (et dernière?) tranche de travaux dans le bourg.

Il s'agit de répondre à un "appel à projet" pour bénéficier de fonds européens qui concernent les communes bénéficiant d'un label dans le domaine du patrimoine et du tourisme. Aussi, associés à LAROQUEBROU et MONTSALVY, les trois "Petites Cités de Caractère ® " de la Châtaigneraie, nous travaillons à la réponse à cet appel à projet.

La qualité du dossier, son aspect global et collectif, sa cohérence en matière d'attractivité patrimoniale et touristique nous permettront peut-être d'être retenus pour bénéficier d'un financement exceptionnel.

En effet, si nous étions retenus, nous pourrions engager un programme de 600 000 € de travaux qui bénéficierait de 80 % de subvention (63 % de l'Europe et 17% de l'Etat) soit 480 000 €.

A ce stade nous avons défini les actions suivantes:

- Aménagement de la fin du Tour de Ville, du portail Bas à la Fausse Porte (Rue Trempe)
- Aménagement de sanitaires et d'un espace d'accueil au Parking de l'An 2000
- Réhabilitation du rez-de-chaussée de la Maison Bardes en point d'accueil tourisme et salle d'exposition
- Réfection de la signalétique et développement du fleurissement de la cité par un projet autour des rosiers
- En complément de l'aménagement de la Rue Trempe, réhabilitation du lavoir et de la maison des jeunes

Nous saurons au printemps si notre dossier est retenu. Celui-ci doit être déposé auprès de la Région (qui instruit les dossiers européens) avant le 11 mars 2016.

Un projet de logements intergénérationnels avec services

Ce projet a fait l'objet d'une présentation détaillée dans le dernier numéro du bulletin municipal.

Cependant, il a été décidé d'adjoindre à ce qui a été présenté l'an dernier une salle collective pour activités communes ou pouvant être mise à disposition pour un besoin privé (réunions de famille...) et un logement supplémentaire.

Ainsi c'est une résidence de 7 logements T3 d'environ 60 m² qui pourrait être réalisée dès la fin de 2016 puisque, la aussi, nous saurons au printemps si les financements que nous espérons (Etat et Europe) seront au rendez-vous. Si tel était le cas, c'est une opération "blanche" pour la commune car la partie restant hors subvention serait couverte par les loyers sur 15 ans.

De plus, il a été convenu de faire porter un effort supplémentaire sur les services et activités d'accompagnement : salle commune, jardins partagés, domotique, dispositifs d'alerte, visites quotidiennes...

Une nouvelle réunion, associant de nombreux partenaires (ADMR, association des maisons de retraite, coordinatrice santé de l'ADEPA, architecte, animateur du projet européen LEADER...) autour de la commission du Conseil Municipal devrait finaliser le dossier fin janvier.

C'est important pour l'avenir ...

Un projet de regroupement des écoles de VITRAC et MARCOLES

Comme, hélas, de nombreuses communes rurales cantaliennes, les effectifs d'élèves dans nos écoles connaissent une baisse durable qui pourrait mettre en péril l'organisation pédagogique et les conditions de travail des maîtres et des élèves.

Avec 48 élèves pour 3 classes à MARCOLES, et moins de 20 à VITRAC pour une classe, et surtout avec des perspectives de baisse pour les années à venir, la meilleure façon de préserver nos postes d'enseignant est d'envisager la création d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) sur nos communes.

Aussi, l'ensemble des partenaires (parents, enseignants, élus) des deux écoles ont sollicité une entrevue auprès de Madame l'Inspectrice d'Académie afin de connaître son sentiment sur ce projet.

Celle-ci a exprimé d'emblai son soutien et assuré que, si cette volonté était confirmée, elle validerait la constitution d'un RPI à 4 classes (3 à Marcolès et 1 à Vitrac).

Il va de soi que ceci ne se fera qu'avec l'accord des parents d'élèves et que des réunions de travail auront lieu dès le mois de janvier pour envisager cette nouvelle organisation pour la rentrée de septembre 2016.



Ainsi se constituerait le regroupement pédagogique intercommunal de VITRAC - SAINT ANTOINE et MARCOLES car il est nécessaire que l'ensemble du territoire de recrutement des élèves soit partie prenante de ce projet qui nous permettrait de conserver une structure pédagogique intéressante et de proximité.

L'arrivée de la fibre optique

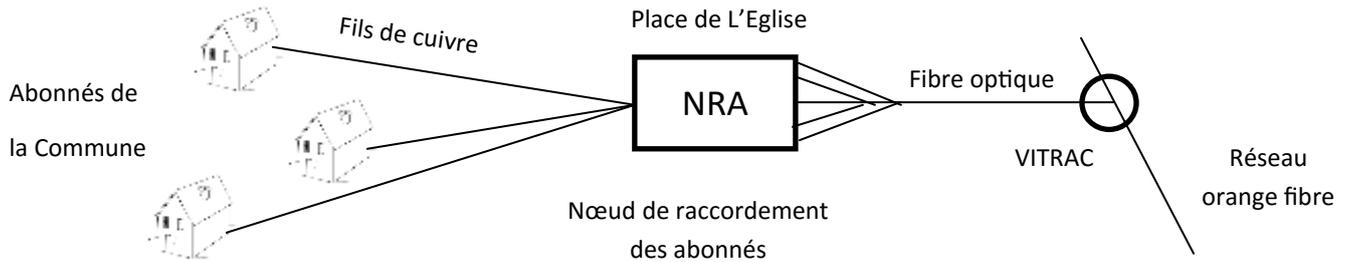
Au cours du 1er trimestre de 2016, notre commune sera desservie par la fibre optique. C'est une avancée considérable pour la qualité de notre réseau téléphonique et internet.

En effet, la fibre optique est une fibre de verre de très faible diamètre (1 micron) enserrée dans une gaine plastique et invulnérable à toutes les agressions et notamment à la foudre.

D'autre part, la fibre permet un transport beaucoup plus rapide et plus fiable des messages téléphoniques ou électroniques grâce à la transformation du signal en signal optique.

Ainsi, le débit internet sera porté de environ 1 Mb/s actuellement à 20 Mb/s, ce qui nous permettra de profiter au maximum de toutes les possibilités de l'internet haut débit. Et enfin, nous ne devrions plus connaître les pannes à répétition de notre réseau téléphonique tel que cela a été le cas par le passé.

Schéma du réseau téléphonique



Ce schéma décrit la circulation du signal dans le réseau. Il convient de savoir que plus on sera loin du NRA (armoire Place de l'église) et plus on sera exposé au risque de foudre et à la diminution de débit car la liaison entre l'abonné et le NRA restera en fils de cuivre.

En revanche, la liaison vers le réseau général qui se faisait par un faisceau de fil de cuivre très ancien vers SAINT ANTOINE se fera désormais par fibre optique vers VITRAC.

A ce jour, la fibre est déployée jusqu'au parking de l'an 2000. Il reste à faire la jonction et adapter le NRA de la Place de l'église. **Mise en service au plus tard en mars 2016.**

Bienvenue à de nouveaux médecins à SAINT MAMET

Après des années au service de la population de nos diverses communes, Jean-Claude SOULE et Gérard SOUBIRON vont bientôt tirer leur révérence. Nous leur devons une large reconnaissance pour leur dévouement et leur professionnalisme dans l'exercice d'une profession extrêmement exigeante.

Nous savons aujourd'hui que trois jeunes femmes vont s'installer à SAINT MAMET pérennisant ainsi l'offre de soin de proximité.

Julie TOURETTE, Marie FRUGERE et Claire GRATIO terminent leur internat en 2016 et seront installées à SAINT MAMET au 1er janvier 2017.

Il est trop tôt pour donner plus de précisions sur leur installation mais la Communauté de Communes et la Mairie de SAINT MAMET auront à cœur d'accompagner cette installation qui nous assure de pouvoir bénéficier durablement d'une offre de soins indispensable à notre vie quotidienne.



Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Cère et Rance en Châtaigneraie



Le Relais Petite Enfance existe depuis maintenant 5 ans sur le territoire.

Lieu d'accueil, de rencontre, de partage et d'échanges ouvert aux assistantes maternelles et à toutes les familles du territoire ayant des enfants de moins de 6 ans, le Relais organise des animations collectives pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (assistante maternelle, parent, grands-parents...)

Ces ateliers constituent des temps de socialisation pour les enfants favorisant ainsi leur éveil et le développement de leurs capacités par les jeux et les activités proposées.

Pour les assistantes maternelles et les parents cela permet de sortir de l'isolement et de vivre un temps de partage et de découverte avec les enfants.

Ces animations se font environ tous les 15 jours dans les salles des Centres de Loisirs au Rouget (les jeudis matin), à St Mamet et à Roannes St Mary (les mardis matin).

En plus de ces ateliers d'éveil, des activités plus thématiques sont proposées tous les mois :

- des séances de Baby gym
- des rencontres à la médiathèque à St Mamet et au Rouget
- des temps d'éveil musical avec Denis Wagenmann

Et tout au long de l'année des rencontres festives (chasse aux œufs, balades, spectacles)

Lieu d'accueil et d'informations ouvert aux parents et aux assistantes maternelles du territoire, les permanences administratives sur RDV se tiennent les mardis et jeudis après-midi au bureau du RPE à la maison des services de la Communauté de Communes.

→ Le RPE délivre la liste des assistantes maternelles du territoire et peut informer sur leur disponibilité.

→ Le RPE délivre une information générale en matière de droit du travail et sensibilise les parents sur leur rôle de parents employeurs

Le petit journal du RPE (publié 2 à 3 fois par an) vous permet d'être informé des dates des activités et de suivre le fil des actions menées par le relais, celui-ci peut être consulté sur le site de la Communauté de Communes <http://www.cere-rance.fr>

Au printemps, nous vous donnons rendez vous pour la 1ère « Fête de la petite Enfance » le samedi 21 mai de 14h00 à 18h00 au gymnase communautaire à St Mamet et espérons vous y rencontrer nombreux.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter

Fabienne RIEHL

Educatrice de Jeunes enfants - Animatrice Responsable du RPE

au : 04.71.62.09.55 ou 06.48.36.50.63

par mail : ram@cere-rance.fr

Les Projets

Réfection de l'étanchéité intérieure des châteaux d'eau de Mézane et Leygonie :

Suite au schéma communal AEP élaboré en 2010, la Commune met en œuvre progressivement les préconisations proposées. Dans un souci de préservation de la qualité de l'eau et dans une démarche de gestion patrimoniale des infrastructures d'eau potable, nous avons souhaité procéder à la réfection de l'étanchéité intérieure des cuves des réservoirs de Mézane et Leygonie.

Le conseil municipal a sollicité Cantal Ingénierie et Territoires - CIT - pour engager une consultation. Une dizaine d'entreprises ont répondu à l'appel d'offre, et leurs propositions sont en cours d'analyse. Les travaux seront réalisés au printemps prochain.



Aménagement de l'Entrée Nord

Nous avons décidé, en collaboration avec les services du Conseil Départemental d'aménager le croisement entre la route départementale n° 66 et la voie communale de La Capelle.

L'idée est de créer un plateau en zone 30 et de modifier la géométrie du carrefour, de manière à réduire les vitesses d'approche et de sécuriser, notamment, l'entrée de la menuiserie MARCENAC qui génère un important trafic, de poids lourds. Parallèlement, afin d'améliorer l'esthétique de cette entrée, qui est l'entrée principale du bourg, nous amènerons les bordures de la chaussée et effectuerons les travaux nécessaires pour capter les eaux de ruissellement et stabiliser, ainsi, les abords du garage.



Le Chemin du Plentou

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin précédent, et dans la poursuite de l'aménagement du tour de Ville, le Faubourg Saint Martin et l'Impasse du Faubourg ont été réhabilités. Seul le Chemin du Plentou manque à l'appel, l'entreprise effectuant les travaux n'ayant pu intervenir avant le mois d'octobre.

Ce sera chose faite dès le printemps 2016. En effet les travaux de réfection de la chaussée seront effectués au cours du 2ème trimestre 2016.

PAVEP et Ad'Ap

La commission des travaux a effectué un important travail autour de la mise en accessibilité des bâtiments et des espaces publics, en collaboration avec les services de la Direction départementale des Territoires (DDT) et les Services Techniques de l'Architecture et du Patrimoine (STAP).

A l'issue de plusieurs réunions, nous avons arrêté un programme de travaux à conduire sur plusieurs années notamment pour les bâtiments ce qui permettra d'étaler les dépenses estimées pour ce poste à 55 200 € HT

Dès 2016, les travaux consisteront à rendre la mairie accessible à toute forme de handicap. La porte d'entrée sera remplacée et le bureau d'accueil équipé d'une boucle à induction magnétique pour le handicap auditif.

Parallèlement sera mis en œuvre le PAVEP (Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics) qui consiste à aménager des chaînes de déplacement facilitant de cheminement des personnes à mobilité réduite grâce à une signalétique adaptée pour un montant de dépenses estimé à 19 366,50 € HT.

Au cours de la 2ème année, l'école, la salle polyvalente et la poste seront concernées. Dans tous les cas, les travaux consisteront à aménager les escaliers afin de répondre à l'handicap visuel. L'espace sanitaire extérieur de l'école et celui de la salle polyvalente seront réhabilités, des bandes de vigilance seront apposées sur les portes vitrées. Le bureau de poste sera également équipé d'une boucle à induction magnétique.



Concernant la piscine, une étude spécifique sera conduite et les travaux effectués au cours de l'année 2018.

Poursuite de la restauration de l'Eglise

Dans la continuité de tout ce qui a été réalisé depuis maintenant 20 ans le programme des travaux restant à réaliser a été établi en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France, les services de la Conservation des Antiquités et objets d'Art du Cantal, l'Abbé JOLY et l'association des Amis de l'Eglise, à l'issue d'une réunion rassemblant ces divers acteurs qui s'est tenue le 15 octobre dernier.

Dans un premier temps et dès 2016, la restauration des chapelles touchera à sa fin avec la réfection des peintures murales, des enduits et de la protection du retable de la Chapelle Saint Joseph, la réfection du sol de la Chapelle du Crucifié, la reprise du remplage et la restauration du vitrail de la Chapelle du Rosaire.

Dans un second temps, et à l'occasion d'un nouveau programme, les travaux porteront sur le massif occidental et les fonds baptismaux. La restauration des retables Saint Joseph et du Crucifié est également prévue. Ces dernières opérations feront l'objet de demandes de subventions auprès des différents partenaires.

Bienvenue...

A de nouvelles activités:

Guillaume et Hélène MOUTON-SIMONET qui vont installer leur entreprise « Le Jardin du Menuisier » dans l'ancienne menuiserie au Cassagnol

Dominique et Chantal BOUQUEAU, qui nous arrivent de Belgique et qui vont reprendre la supérette suite à la cessation d'activité de Mme DEVAUX

A de nouveaux habitants:

Alain FONTANGE et ses deux enfants, Rue Longue

Benoît ROUQUET et Vanessa VIGNE, Place de la Fontaine

Jérôme SOUQUIERES, Stéphanie RODOLFO, Manon et Eva, Le Bourg

Brice BARDIN et Sarina SAINT-ELOY, Rue du Balat

Nicolas BARDET et Marie CHARMES, Place de l'Eglise

Isabelle MARIE et ses deux enfants, Rue du Four

Thierry DE SAINT RIQUIER , Géraldine VALANGE et leurs enfants, au Poux

Marie-Hélène BOILEAU, Rue des Jardins



Merci Jean-Marie...bienvenue Daniel !

Pendant 33 ans, il a sillonné nos routes communales, il a relevé les compteurs d'eau, il a réparé les canalisations cassées, il a traqué les fuites, il a ramassé nos déchets verts et d'autres encombrants, il a bâti quelques murs, il a rénové des appartements communaux, il a repeint, balayé, taillé, tondu, réparé... Puis les choses se sont complexifiées. Il s'est adapté à la chaudière du réseau de chaleur et au fonctionnement de la station d'épuration...

Bref, Jean-Marie en a rendu des services à la commune et à ses habitants. Il a toujours démarré assez tôt le matin pour que les voies communales soient dégagées de la neige avant que passe le transport scolaire, il a toujours répondu présent, même tard le soir ou le week-end quand il fallait rétablir la distribution de l'eau suite à une fuite ou une panne. Jean-Marie a toujours eu le sens du service.

Bonne retraite et MERCI !

Daniel BREUIL, que tout le monde connaît, l'a remplacé avec autant d'envie de bien faire... nous en avons profité pour modifier quelques règles de fonctionnement du service et nous savons pouvoir faire confiance à nos agents pour accomplir leur tâche avec conscience et dévouement.

~~~~~

### **Quelle est notre \* action au sein du conseil Municipal ?**

Certains d'entre vous nous interpellent sur notre rôle au sein du conseil municipal. Nous avons pensé utile d'expliquer comment se matérialise notre implication.

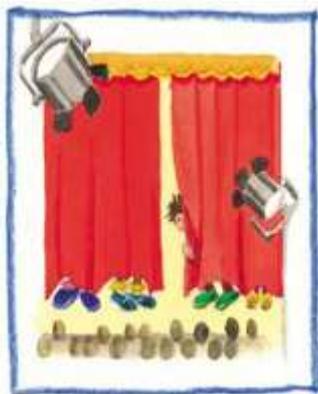
Lors des élections municipales nous vous avons présenté notre action déclinée en 10 objectifs et nous y restons fidèles. Nous avons notamment indiqué notre souhait de « promouvoir une méthode de travail basée sur la pleine participation et la motivation de l'ensemble des élus » : c'est ce travail d'équipe qui s'applique dès l'initialisation des actions ou projets au niveau des adjoints, des commissions et du conseil municipal.

Nous exprimons nos points de vue qui sont parfois écoutés, parfois rejetés mais qui permettent de débattre. Ceci permet d'éviter les incompréhensions et conflits tout en restant vigilant. Nous sommes ainsi bien au courant des dossiers avant les réunions du conseil municipal. Certes tous les objectifs ne sont pas atteints mais les conditions sont réunies pour en atteindre le maximum.

Notre commune a besoin d'unité et de confiance, nous continuerons à y contribuer.

**Nous vous transmettons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.**

\* : Marcel Auriacombe, Catherine Chandon, Alain Lheritier, Sébastien Robert, Noëlle Suc

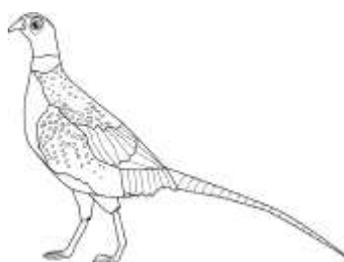
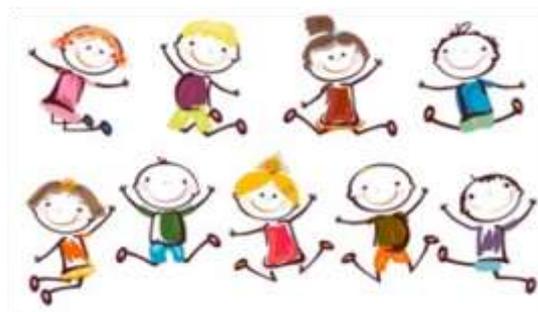


**LA PAROLE**

**AUX**



**ASSOCIATIONS**



## Comité d'Animation Culturelle

Le bureau se félicite de l'implication de l'ensemble des bénévoles, sans qui, il ne pourrait pas proposer les multiples manifestations organisées tout au long de l'année. Environ 80 à 100 personnes se mobilisent chacun selon ses capacités, ses disponibilités, ses envies. Les membres du bureau se réjouissent aussi de la jeunesse qui s'implique et qui a à cœur de réussir les manifestations et montrer un village accueillant. La nouvelle équipe chargée de la programmation du 15 août, épaulée par quelques anciens a montré beaucoup de dynamisme et de volonté et surtout, elle nous permet d'être présent sur les réseaux sociaux.

### Merci à tous

Il y a bien sûr, les 2 grandes manifestations de l'été :

**Les « Nuits de Marcolès »** au mois de juillet avec cette année le conteur Olivier de Robert. Le spectacle « Mêm' pas peur » a accueilli 1200 spectateurs.

Nous avons accueilli le conteur qui animera les « Nuits de Marcolès 2016 », il s'agit de David Tormena.

**Le festival des « Léz'arts de la Rue »** a programmé une douzaine de troupes sur la journée et 5 000 spectateurs ont envahi le village ce jour-là. L'équipe chargée de la programmation est déjà au travail pour l'édition 2016.

**La randonnée de « Four en Four »**, à la découverte du petit patrimoine prend de l'ampleur.

120 marcheurs se sont retrouvés sur les sentiers de la commune et le pique-nique de midi animé par le groupe folklorique des « Véziens » a permis une pause très appréciée. Le four a été allumé chez Jean-Gaby Cazes à Canhac. Ce fut une très belle journée

***Pour 2016, nous sommes à la recherche d'un four dans le secteur du Bruel, Liguerie, le Mazuc. Si vous en connaissez un, merci de nous contacter.***

Le comité organise aussi des animations tout au long de l'année : repas des bénévoles et des partenaires, concours de belote, chant de la Passion, Feu de la Saint-Jean, soirée à thème, concours de pétanque.

Le bilan financier positif montre une situation saine même s'il faut rester vigilant.

**Nous remercions les nombreux partenaires publics et privés qui nous apportent leur soutien.**

### Le bureau du Comité pour l'année 2016 se compose

**Président :** Daniel Lage

**Vice-président :** Julien Versange

**Trésorière :** Claudie Montarnal

**Trésorière adjointe :** Marie-Christine Cavrois

**Secrétaire :** Chantal Montin

**Secrétaire adjointe :** Hélène Baudassé

**Membres :** Christian Girard, Lionel Montin, Sébastien Cano, Alain Lhéritier, Odette Robert

### Les dates à retenir pour 2016

Repas des bénévoles et partenaires : samedi 30 janvier

Concours de belote : dimanche 28 février ?

Chant de la Passion : du vendredi 11 mars au vendredi 18 mars

Soirée café-concert : samedi 23 avril

Feu de la Saint-Jean : samedi 25 juin

Nuits de Marcolès : du 20 juillet au 23 juillet

Festival les « Léz'arts de la rue » : dimanche 14 août et lundi 15 août

Rando de « Four en Four » à la découverte du petit patrimoine : dimanche 25 septembre

**L'ensemble du bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2016**

## Critérium Cycliste en Châtaigneraie

Après l'édition 2014, nous ne pensions pas pouvoir faire mieux. Heureusement, nous nous sommes trompés et l'édition 2015 a été grandiose (10 000 personnes).

A un moment donné les services de gendarmerie ont craint pour la sécurité, mais tout s'est bien passé grâce au travail sérieux, efficace et même professionnel de tous les bénévoles.

Bon nombre de personnalités comme Thierry ADAM (France Télévision), Alain CLAVET (n°2 de la ligue nationale de cyclisme), de nombreux organisateurs venus des 4 coins de la France ont été « bluffés ».



Le Cantal et Marcolès ont rayonné sur tout le territoire et bon nombre de gens en parle encore.

Le Critérium de MARCOLES a encore passé un palier avec la venue de Christopher FROOME (vainqueur du Tour de France 2015), de Romain BARDET (le plus combatif du Tour et vainqueur d'étape), Alexis VUILLERMOZ (vainqueur d'étape), Alexandre GENIEZ (9<sup>ème</sup> du Tour d'Italie), Cyril GAUTIER et le champion de France Steven TRONET.

On peut s'enorgueillir, si le maillot jaune du Tour de France a participé à trois Critérium en France (première fois depuis des dizaines d'années) c'est en grande partie grâce au Critérium de MARCOLES.

De plus, Christopher FROOME a gardé un excellent souvenir de son passage dans la Petite Cité de Caractère ® de MARCOLES, preuve en est un texto qu'il a envoyé le lendemain de l'épreuve « Hope to return in MARCOLES again in the futur, it was un great criterium ».

Nous vous laissons le soin de faire la traduction...



Rendez-vous peut-être en 2016, car tous les ans c'est une remise en cause complète.

## Les Esclops

### Une année record !

Au cours de l'Assemblée Générale de l'association tenue en présence d'une grande majorité des adhérents, le président Robert Mambert a présenté un bilan des activités particulièrement satisfaisant.

Le bilan des visites du village a montré une progression du nombre de visiteurs que ce soit pour les visites libres du lundi pendant la période estivale ou celles concernant l'accueil de groupes. Plus de 2000 visiteurs ont ainsi découvert la cité médiévale d'avril à octobre dans le cadre des activités de l'association. Par ailleurs, la visite libre de la cité a connu une recrudescence du nombre de visiteurs

La forge de Simone Lacoste a aussi confirmé son attractivité et Jean-Pierre Klein a largement valorisé la saboterie mécanique des années 20 et grâce à des heures d'ouverture élargies, le public a pu profiter des démonstrations de fabrication et de la présentation de l'histoire de cet atelier traditionnel.

La chasse au trésor permanente réactualisée par Stéphanie Mas a attiré un jeune public à la découverte du patrimoine de Marcolès

Après un bilan financier satisfaisant présenté par la trésorière Chantal Montin, le président a remercié l'ensemble des bénévoles : les guides (Bernard, Maryline et Christian) et ceux qui ont relevé le défi de la restauration de la toiture de l'atelier

Au chapitre des nouveautés, l'ouverture d'un point « livre-service » au kiosque du jardin public à la Fausse Porte constitue une nouvelle corde à l'arc de l'association.

En projets : réactualisation de la vidéo de présentation du village, création d'un site internet et organisation d'une soirée hebdomadaire estivale ont alimenté les débats avant qu'un repas amical ne régale les bénévoles de l'association..



*Un groupe de visiteurs....*

## L'ENTENTE SPORTIVE VITRAC-MARCOLES

L'Assemblée Générale du mois de juin a permis au président Christian BILBAUT de dresser un bilan plutôt satisfaisant, tant au niveau des résultats, l'équipe évoluant en 2<sup>ème</sup> division s'étant classée 2<sup>ème</sup> de sa poule avec seulement deux défaites en championnat, qu'au niveau financier, le bilan étant positif. L'entente tient ainsi à remercier toutes les personnes ayant participé aux diverses manifestations proposées, notamment au réveillon du 1<sup>er</sup> de l'An qui a permis de rassembler une centaine de personnes au cours d'une soirée très conviviale mais également pour l'accueil réservé lors du passage des calendriers.

Quelques mots sur ce début de saison pour laquelle l'Entente a pu engager une 2<sup>nde</sup> équipe alors que les effectifs ne le permettaient plus ces dernières années. Le retour de quelques jeunes « anciens » et l'arrivée de nouveaux joueurs, notamment certains ayant évolué à l'école de foot ont permis au Club de reformer une équipe réserve qui évolue en 3<sup>ème</sup> division et se classe pour l'heure parmi les derniers de sa poule... les efforts n'étant pas toujours récompensés. L'équipe première qui évolue en deuxième division se place en tête de sa poule n'ayant concédé aucune défaite. A l'issue de la trêve hivernale les cartes seront redistribuées et chaque équipe évoluera au sein d'une nouvelle poule.

Les jeunes continuent leur apprentissage au sein de l'Entente Cère et Rance Foot qui rassemble une centaine de licenciés.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le bureau a été reconduit dans son intégralité et a accueilli deux nouveaux membres.



Du côté des animations, l'Entente Sportive Vitrac- Marcolès vous invite :

Le 31 décembre à la salle polyvalente de Vitrac pour un réveillon dansant

Le 5 février 2016 à Marcolès pour le concours de belote

Le 12 mars 2016 à Vitrac pour le quine

La prochaine assemblée générale est prévue le 11 juin à Marcolès et tous ceux qui souhaitent nous rejoindre (joueurs, dirigeants) seront les bienvenus.

**L'entente Sportive Vitrac-Marcolès vous souhaite une très belle année 2016 !!!**

## CLUB DES AINES RURAUX MARCOLES - SAINT ANTOINE

L'assemblée générale a eu lieu le 14 décembre 2014 à la salle de la mairie de Marcolès en présence de Messieurs les maires des deux communes.

Pour l'année 2015, le club compte 108 adhérents.

Le bureau se compose :

Président : André CAMBON

Vice Président : René FEL

Secrétaire : Henriette AYMERIAL

Secrétaire adjointe : Josette FEL

Trésorier : Alain CANTOURNET

Trésorier adjoint : Michel LHERITIER

Membres : Lucette SOUQUIERES, Josette PRAT, Elisabeth CANTOURNET, Marie-Thérèse CANTOURNET, Jean-Marie MARTY, Henri LACOSTE, Marcel LACOSTE et Alain DENIS.

Activités de l'année 2015 :

- Repas du chevreuil à Lacaze en janvier,
- Théâtre "Les Confipotes" le 1er février,
- Repas du stockfish chez Josette à Sansac Veinazès le 7 mars,
- Thé dansant à St Antoine le 18 avril,
- Voyage à Vulcania le 29 mai,
- Journée de la forme à Calvinet le 17 juin.
- Visite du musée de l'accordéon à Siran suivi d'un repas au Pont de Rhodes en septembre,
- Voyage organisé par le club de Leynhac au village "du Bournat" en Dordogne le 22 septembre,
- Repas à Teissières-Lès-Bouliès le 6 novembre,

Les mardis "belote" ont lieu d'octobre à avril.

Le club remercie les municipalités de MARCOLES et SAINT ANTOINE pour leur soutien, ainsi que les chasseurs pour le chevreuil offert.

**Bonne Année à tous.**

## Amicale des Parents d'Elèves

Notre assemblée générale s'est tenue le 16 septembre 2015 à son issue un nouveau bureau a été constitué.

Présidente : Denise ROBERT

Vice-Présidente : Sophie COMBRET

Trésorière : Laëtitia FORESTIER

Vice-Trésorière : Marie-Laure COMBRET

Secrétaire : Séverine CALDEYROUX

Vice-Secrétaire : Sylvie ROBERT



### Animations effectuées depuis septembre 2015

Un cross a eu lieu le 9 octobre à Saint-Mamet pour les cycles 2, 3 et les grandes sections.

Cinq séances de piscine ont été effectuées les semaines suivant les vacances de Toussaint pour les enfants des cycles 2 et 3, en commun avec les élèves de Lacapelle Del Fraisse.

L'année 2015 se termine avec la présentation d'un spectacle pour les enfants sur le thème « Musiques du Monde ». Il aura lieu le vendredi 11 décembre 2015 à 10h00 à la Salle Polyvalente avec les élèves de l'école de Vitrac. Le Père-Noël rendra visite aux enfants le 18 décembre après-midi. Un goûter sera ensuite offert aux enfants.

### Animations futures

Notre quine annuel se tiendra le 23 janvier à la salle polyvalente avec de nombreux et beaux lots à gagner.

Les cycles 2 et 3 participeront à un voyage scolaire du 14 au 18 mars 2016 à MESCHERS (Charente Maritime). Les activités proposées sont : char à voile, cerf-volant, visite de l'aquarium de LA ROCHELLE ...



Une soirée théâtrale avec la troupe des «Cofipotes » sera organisée le vendredi 29 avril à la salle des fêtes de MARCOLES.

Pour terminer l'année scolaire, la fête des écoles, avec un spectacle présenté par les enfants, se déroulera samedi 2 juillet à l'école, suivi d'un repas dansant animé par Ludovic LAROQUE.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui en s'impliquant d'une manière ou d'une autre participent à la réussite des toutes les activités proposées.

**Au nom de l'amicale des Parents d'Elèves, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

## Coup de foudre ... chez les Confipotes

Celles et ceux qui ont assisté à notre soirée du 20 décembre feront vite le rapprochement avec le titre de cet article. Fidèle à sa passion, notre troupe a travaillé tout au long de l'automne pour être au rendez-vous de cette fin décembre avec une nouvelle pièce : ZORGHOL 707 ... où la foudre joue un rôle important (et même plusieurs!).

La Compagnie s'est encore étoffée cette année avec l'arrivée de Claire qui nous a apporté son enthousiasme et son sourire.

Notre saison a commencé à Parlan, le samedi 19 et se poursuivra à Omps le 27 décembre, à Cros de Montvert, à Reilhac, à Calvinet, à Marmanhac, à Pers (pour la paroisse), à Cassaniouze, à Senilhes, à Ladinhac... et peut ailleurs.

Vous nous retrouverez à Marcolès, le 7 février après-midi avec le Club de Aïnés.

Mais on ne peut pas parler des Confipotes sans parler des jeunes, enfants, ados qui, sous la houlette de Véro, Marie-Laure et Josette ont préparé leur propre spectacle.

Nous n'oublierons pas de remercier les couturières qui ont fait un travail remarquable pour que le spectacle soit encore plus beau!...

Merci à vous tous qui êtes venus ou viendrez nous voir... et si notre spectacle vous plaît, parlez-en autour de vous. Dans le cas contraire, gardez-le pour vous!

**Bonne année pour 2016 ....et à bientôt.**



## Chez nos chasseurs...

Comme à l'accoutumée, il appartient à notre ACCA de faire le point annuel sur la vie et l'activité de notre association.

Après une intersaison où la destruction de nuisibles a été notre souci premier, nous avons répondu à l'appel des Marcolésiens sur ce sujet récurrent, dans la mesure de nos possibilités.

L'Assemblée Générale a vu l'expiration du mandat de gestion de notre président sortant, Jean-Louis CARRIERE. Malgré les sollicitations, il n'a pas souhaité renouveler sa mission. Jean-Louis a beaucoup donné de son temps et de son énergie et ce durant de nombreuses années. C'est avec beaucoup de respect mais aussi de compréhension que les chasseurs ont vécu ce moment. **Nous le remercions tous pour cette disponibilité désintéressée.**

Le Conseil d'Administration a donc procédé à l'élection du nouveau président, Philippe SUC. Chasseur apprécié de tous, jeune retraité avec des disponibilités, Philippe tiendra à apporter à l'ACCA, sa vision respectueuse de la chasse et des propriétaires terrains sans qui rien n'est possible et par son passé de chef d'entreprise, ses qualités de meneur d'hommes.

L'ACCA a également élu : Michel BOUSSAROQUE, vice-président, Damien FLORY aux finances. Claude CHARMES a été maintenu au secrétariat. Les autres membres du Conseil d'Administration sont : Antoine LANTUEJOUL, Samuel JURADO, Mathieu MONTARNAL, Alain LEYBROS, Alain ROUQUET (représentant des propriétaires).

Sont maintenus comme gardes : Jean RIC et Didier GUIRBERT.

2015 a vu une très légère progression du **lièvre** sur notre territoire, mais il faut continuer à gérer très sérieusement cette espèce encore fragile.

**Le lapin** reste rare, ou bien situé près des habitations, ce qui annule l'action de chasse.

Les migrations ont été peu présentes, l'automne très clément y est pour beaucoup :

**Palombes**, peu de passages

**Bécasses**, très chassées à MARCOLES (la migration est très irrégulière)

**Le gibier de tir** reste pour nombre d'entre nous l'occasion de meubler le tableau de chasse. On a pu constater que la qualité des oiseaux lâchés était très bonne.



**Le sanglier** est l'espèce qui fait beaucoup parler d'elle et ce sans distinctions, soit par son absence, soit par sa trop grande présence !!! le tableau des sangliers reste correct, ce malgré quelques loupés magistraux (mais nous ne sommes pas encore aux cartouches à tête chercheuse)

**48 chevreuils** ont été attribués. Début décembre nous sommes à la moitié du tableau.

Nous maintenons toujours une politique attractive auprès des jeunes chasseurs. Nous sommes à disposition de notre jeunesse pour les informer.

En matière de sécurité et de respect de la légalité, cinq d'entre nous ont suivi une formation au centre fédéral de Cros de Montvert. Ils s'ajoutent à ceux qui la détenaient déjà.

La saison n'est pas terminée, nos sociétaires sont sur le pont et d'ici fin février il reste encore de belles journées de chasse.

**Les chasseurs, qui continueront à veiller sur votre environnement avec leur détermination coutumière, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.**

Le bureau

## Les Traucatermes

L'année 2015 aura été placée sous le signe de la compétition pour les membres des Traucatermes.

En effet, le moto-club s'est orienté cette année vers une adhésion à la Fédération Française de Motocyclisme afin d'inclure notre enduro annuel au calendrier de la ligue d'Auvergne. Celui-ci aura été couronné de succès tant au niveau médiatique (présence de France 3 Auvergne, partage en nombre de vidéos et de commentaires sur les réseaux sociaux), qu'au niveau sportif où bon nombre de pilotes jouant les premiers rôles dans leurs catégories respectives en championnat de France ou d'Europe avaient coché d'une croix l'enduro Marcolésien à leur calendrier.



Le savoir-faire des membres du moto club a favorisé la réussite de l'évènement comme a tenu à le souligner Monsieur RIGAUDIAS,

Président de la Ligue d'Auvergne, devant les caméras de France Télévision, qualifiant même la spéciale tracée à Cols « comme une spéciale de niveau mondial ».

Autre point à souligner sur cette épreuve, la volonté du moto-club de diversifier au maximum le parcours de liaison afin de préserver autant que possible l'état des sols.

Cette édition 2015 aura donc été pleinement satisfaisante, gageons que l'édition 2016 en soit de même !



Durant la saison, des membres du moto-club ont participé au championnat de ligue d'Auvergne, ou certaines épreuves de celle-ci, comme Jérôme MONTARNAL, Patrick BERTRAND, Benoît et Fabien LHERITIER, Claude MARCENAC ou encore Jacques LAROUMES.

Thibaut BALDY, aidé de son suiveur Hervé PRADAL, a quant à lui, participé à l'intégralité du Championnat de France d'enduro en catégorie Nationale 2 avec une 23<sup>ème</sup> place finale (pour une première saison sur environ 80 pilotes) entrant régulièrement dans le top 10 lors des dernières

épreuves. De bons augures pour l'année prochaine en visant toujours de meilleures places.

Enfin, 2 mini « Tracos » (NDR : diminutif sympathique du terme "traucaterme"), Tom et Arthur MARCENAC se sont lancés pour la première fois dans le bain de la compétition lors des épreuves d'Enduro Kid réservées aux enfants et aux adolescents sur des parcours totalement sécurisés et encadrés par des motards expérimentés.

2015 a vécu...Vivement 2016 où les objectifs communs ou personnels resteront optimums afin que perdure cette tradition motocycliste Marcolésienne qui nous anime.

**Le moto-club des Traucatermes vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2016**

## TALENTS D'ICI ET D' AILLEURS

### Marché d'art et d'artisanat

L'association a organisé pour la 5eme année consécutive son marché d'art et d'artisanat les 14 et 15 novembre 2015.

Les circonstances dramatiques, au lendemain des attentats de Paris, ont amené les participants à observer une minute de silence avant l'ouverture officielle du marché.

Cette année, une réduction de la surface réservée par les exposants et des défections tardives nous ont contraints à n'utiliser que deux chapiteaux au lieu de trois l'an passé. Cette décision a été imposée par les circonstances. En effet, l'association effectue un travail de prospection et sélectionne les artisans et les artistes en fonction de l'originalité et de la qualité des objets proposés...mais ne maîtrise pas la participation effective des exposants inscrits.

Le problème posé par la température sous les chapiteaux a été résolu cette année par l'installation d'un système de chauffage efficace. Un gardiennage nocturne a été également assuré. Ces améliorations ont été possibles grâce aux subventions de la municipalité et de la Communauté de Communes Cère et Rance en Châtaigneraie

La fréquentation importante a confirmé le succès de cette manifestation qui a désormais sa place dans le calendrier culturel du pays d'Aurillac.

Monsieur CALMETTE, député, qui s'était joint à Monsieur MONTIN pour l'inauguration, a tenu à souligner la qualité des productions.

Les stages et conférences proposés ont attiré un public nombreux. Compte tenu du succès, cette formule inaugurée l'an passé, sera reconduite.

L'association rappelle que cette manifestation ne pourrait avoir lieu sans la participation des nombreux



bénévoles et l'aide des employés municipaux et sans le soutien logistique et financier de la Commune et de la Communauté de Communes. Un grand merci à tous !

**Meilleurs vœux et rendez-vous les 12 et 13 novembre 2016.**

Le bureau

## Les Amis de l'Eglise Saint-Martin

L'association se maintient mais a dû faire face avec tristesse au décès de cinq de ses membres au cours de l'année 2015. Une minute de silence a été respectée à leur intention, lors de l'assemblée générale du 2 septembre.

La souscription initiale suivie d'une autre souscription destinée à la réparation de la plus grosse des cloches de l'Eglise a permis d'aider la commune à hauteur de 25 000 €.

Au cours de l'année :

**La Chapelle Saint Roch** a été terminée

**Dans la Chapelle Saint Jean**, il ne manque que la statue centrale qui sera probablement le buste Saint Martin en bois polychrome quand il aura été restauré et les deux statues de Saint Elisabeth et de Saint Jean Baptiste si nous pouvons les faire réaliser car elles ont disparu depuis longtemps.

**Le Grand Christ** du XVIIème, classé monument historique a été installé dans le baptistère où nous pouvons l'admirer quand nous sortons de l'église. Il conviendra seulement d'améliorer un peu l'éclairage

**Le Tableau de Saint Martin** et celui d'un autre évêque, du XVIIème, ont été remis en place dans les chapelles où ils se trouvaient initialement.

**Le Tableau de Sainte Famille**, qui était caché au fond du chœur à gauche, est en cours de restauration. Il sera reposé dans la Chapelle du sacré Cœur au-dessus du confessionnal.

L'essentiel des rénovations a été réalisé, il reste tout de même à achever celle de la Chapelle du Crucifié dont la voûte a déjà été restaurée et donc le banc d'œuvre est en bon état.

Le dispositif de sécurité a été remis en état au cours de l'été et il est de nouveau opérationnel. Son maintien en condition est indispensable.

De plus en plus de visiteurs expriment leur admiration suite au programme de restauration entrepris depuis plusieurs années maintenant. Les Marcolésiens peuvent être fiers de leur église.



## Association des donneurs de sang bénévoles De Cère et Rance en Châtaigneraie

### Le sang c'est la vie !!!



Depuis le 10 avril 2015, c'est la nouvelle dénomination de notre association.

Le 6 novembre 2015 s'est tenue à Cayrols, l'assemblée générale de l'Association, en présence de M. Cezano, Maire de la commune, Albert Vinas président de l'Union Départementale, Marie-France Moissinac présidente de l'association, Céline Salat représentant l'EFS, de nombreux élus de la communauté de communes ou leurs représentants, et des donneurs.

Au cours de cette assemblée, 43 donneurs ont été récompensés à divers niveaux, dont 1 pour 100 dons : Bernard Mazières de Saint-Saury.



Un diplôme de reconnaissance a été remis à 5 donneurs, atteints par la limite d'âge ou ne pouvant plus donner leur sang en raison de problèmes de santé.

Les bénévoles ont également été mis à l'honneur : Michèle Laporte et Jean-François Groffal ont reçu le diplôme et l'insigne de « Chevalier du Mérite du Sang » et Pierrette Verdier a été élevée au grade d'Officier.

La présidente a dressé le bilan de l'année écoulée : sur les 912 donneurs inscrits sur le secteur, 321 dont 21 nouveaux se sont présentés dans les 13 collectes et 476 poches ont été prélevées, ce qui nous place en 8ème position sur 24 associations.

Le bilan financier présenté par notre trésorier est excédentaire de 138,58 €, grâce à la subvention versée par la Communauté de Communes Cère et Rance en Chataigneraie. Celle-ci nous permet d'offrir aux donneurs, une collation très convenable !!!

Sur la commune de Marcolès, 2 collectes ont été organisées dans la salle polyvalente. Au départ, il y avait trois collectes par an, mais depuis deux ans, deux seulement sont assurées en raison d'une baisse du nombre de donneurs. 48 poches ont été collectées soit environ 24 par collecte. Ces résultats pourraient être bien meilleurs si chaque personne en bonne santé (de 18 à 70 ans) voulait faire de temps à autre ce geste qui sauve. Nous manquons cruellement de donneurs dans la tranche d'âge des 30 - 40 ans ! Nous comptons donc sur la mobilisation des parents d'élèves, et nous lançons une nouvelle fois un appel aux jeunes ayant atteint leur majorité, aux nouveaux résidents et aussi aux sportifs.

En espérant que la lecture de cet article réveillera un peu ceux qui ont oublié et qu'ils nous rejoindront pour les prochaines collectes qui auront lieu **les mardi 16 février et 12 juillet 2016 à la salle polyvalente de MARCOLES.**

**Merci à tous les donneurs et meilleurs vœux pour 2016.**

## Comité FNACA de MARCOLES

L'assemblée générale s'est tenue le 1<sup>er</sup> mars 2015 à l'issue de laquelle un nouveau bureau a été constitué après la démission de son Président, Alain DENIS.

Président : GUY Alphonse

Secrétaire : SOUQUIERES Adrien

Trésorier : FALGUIERE Gilbert

Porte drapeau (nos deux médaillés militaires) : CANTOURNET Gaston et FELGINES André

La cérémonie du 53<sup>ème</sup> anniversaire du « CESSEZ-LE-FEU » en Algérie a eu lieu le 19 mars 2015 en présence des anciens d'Algérie, de Monsieur le Maire, Christian MONTIN, et du Conseil Municipal.

Un dépôt de gerbes au pied de la stèle par le Président du Comité et Monsieur le Maire a précédé la Marseillaise et un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé la cérémonie.

Les membres du comité se sont ensuite retrouvés autour d'un repas à l'Auberge du Porche.



## ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous avons entamé en septembre la 7<sup>ème</sup> saison de gym volontaire de Marcolès avec un effectif supérieur à celui de l'an passé.

En effet, de nouvelles marcolésiennes se sont inscrites, rajeunissant ainsi la moyenne d'âge du club. Nous avons également deux nouvelles adhérentes venues de Maurs et Leynhac.

C'est d'ailleurs dans le but de susciter de nouvelles inscriptions que le comité départemental de gym volontaire avait organisé à Marcolès, au mois de juin, une démonstration des différentes disciplines actuelles mais peu de personnes ont assisté à cette démonstration.

Les monitrices, Michelle et Céline sont toujours à notre écoute et donnent des conseils personnalisés. Nous apprécions beaucoup leurs cours, dans une ambiance très amicale. Malheureusement, Michelle nous quitte en décembre et nous attendons avec confiance l'arrivée d'une nouvelle animatrice.

Pour la première fois, l'association enregistre un léger déficit que le vide grenier organisé en partenariat avec Talents d'Ici n'a pu combler. Sans la subvention de la municipalité, que nous remercions, nous ne pourrions maintenir les deux cours hebdomadaires.

Nous ne pouvons qu'encourager les Marcolésiennes et les Marcolésiens (nous n'en avons qu'un!!!) à venir pratiquer une fois par semaine, ou plus, une activité nécessaire au maintien de la santé et qui ne coûte rien à la sécurité sociale!



**Le bureau vous adresse ses meilleurs vœux pour 2016.**



## LA MAISON FAMILIALE ET RURALE

Les 100% de réussite aux examens de juin 2015 ont boosté les effectifs. En effet, la MFR compte 64 élèves de la 4<sup>ème</sup> à la terminale BAC PRO CGEA à la rentrée de septembre.

Son nouveau directeur, Christian MARTIN connaît bien l'établissement car il y est enseignant depuis 1999.

Vraisemblablement, la nouvelle organisation contribue également à cette hausse des effectifs : désormais, les inscrits ne sont plus systématiquement pensionnaires. Ce qui permet d'attirer des jeunes issus d'un environnement proche. Une navette est spécialement affrétée entre Aurillac et Marcolès. En revanche, le principe de l'alternance prévaut toujours.

Imaginée par l'ancien directeur, M. Lucien BERTRAND, la formation mécanique a vu le jour sur Aurillac. Elle débouche sur un titre professionnel « mécanicien réparateur de matériels agricoles et d'espaces verts, option machinisme agricole ». Cette formation a débuté le 21 septembre et se terminera le 13 mai 2016 et vise des demandeurs d'emploi en vue d'une insertion. La maison familiale espère prochainement l'ouvrir à des jeunes sur le principe de l'apprentissage.

De plus, la Maison Familiale est là pour vos repas de famille, entre amis ou toute autre manifestation. En effet, les locaux (chambres, salles, cuisine ou réfectoire) peuvent être loués pour les week-end ou les vacances scolaires.



## Association ADMR de l'Enseigne

L'Association ADMR de l'Enseigne poursuit ses activités et ce malgré une perte de 22 500 € sur l'exercice 2014 pour le service aide à domicile. Il nous faut tenir bon car beaucoup de personnes âgées, handicapées, mais également des malades en sortie d'hospitalisation et des familles pour les gardes d'enfants à domicile, comptent sur nous !!!

Au 31 décembre 2014 notre association employait 35 salariées à temps partiel dont 7 sur la commune de MARCOLES, plus une secrétaire également à temps partiel.

Au cours de cette année nous avons effectué, tous services confondus sur le territoire d'intervention 26 228 heures auprès de 210 familles, soit une baisse de 14% environ. Ceci représente pour Marcolès :

- 3 147 heures en service prestataire dans 29 familles (13% de l'activité prestataire)

- 216 heures en service mandataire dans 6 familles (8 % de l'activité mandataire)

Le dispositif mis en place en 2013 avec les associations de MAURS et du SAGALA, pour le remplacement des absences des secrétaires, donne satisfaction à tous et sera pérennisé.

Les visites aux usagers mises en place et effectuées par Mesdames SOUBIRON et CAUMEL se sont poursuivies. Elles permettent d'être à l'écoute des difficultés et des problèmes à traiter pour l'amélioration du service.

L'assemblée générale 2014 s'est tenue le samedi 30 mai 2015, dans les locaux du club de l'Espoir à Saint-Mamet, mis gracieusement à notre disposition par la municipalité, en présence de Madame BEAUDREY, Conseillère Départementale, Monsieur FEVRIER, maire, Monsieur ROQUES et Madame LAPORTE représentant la Fédération Départementale, des élus des communes d'intervention et des associations voisines, ainsi que de nombreux usagers et salariées.



La fête annuelle des 7 et 8 mars à connu son succès habituel. Merci à notre public fidèle et chaleureux que nous retrouvons chaque année.

Retenez bien les dates de la fête 2016 qui aura lieu à VITRAC samedi 5 et dimanche 6 mars !



## Association Vent de la Châtaigne

"Vent de la Châtaigne" vous retrouve une nouvelle fois pour faire le point de la situation sur le développement de l'éolien. Nous souhaitons tout d'abord transmettre à chacun de vous **nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.**

Comme nous vous l'annoncions début 2015 les prospections continuent auprès des mairies et des propriétaires fonciers. En limite de MARCOLES ces prospections sont particulièrement actives sur les communes de Lacapelle del Fraisse, Lafeuillade, Prunet et Roannes Saint Mary. La commune de Ladinhac a délibéré en septembre 2015 pour autoriser la réalisation d'une étude de faisabilité d'implantations de 4 éoliennes à proximité de Lafeuillade! Nous suivons les évolutions avec les mairies et supportons les habitants du secteur qui se regroupent...

C'est avec plusieurs années de retard sur le planning annoncé (permis accordé en 2012) que le parc de Saint Saury/Sousceyrac est rentré dans une phase active. Mais ces 7 éoliennes risquent fort de ne pas rester isolées: prospection sur Parlan et Communautés de Communes de Latronquière, Calviac, Mercoeur... C'est toujours le même feuilleton: on commence par quelques éoliennes (projet présenté comme mineur et largement acceptable) puis la multiplication arrive.

Ailleurs dans le Cantal, la Commune d'Allanche a approuvé l'extension du parc. En ce qui concerne la proximité du Grand Site du Puy Mary, sur le plateau du Coyan, le Préfet du Cantal a refusé en juin d'attribuer le permis d'exploiter suite aux avis défavorables de l'enquête publique et de la commission des sites. Mais EDF EN a déposé un recours au Tribunal Administratif : rien ne les arrête!

Nous continuons à travailler avec l'association " Stop Eole Collectif Auvergne " et le collectif Cantal.

Fin 2015, en France, nous avons une puissance installée de 9 120 Mw qui fournit 3,1 % de la production électrique avec une fluctuation de 0,1 à 14%! Malgré ces fluctuations la loi oblige EDF à racheter cette production 2 fois le prix du marché, nous payons l'écart directement via la taxe CSPE qui figure sur notre facture EDF. Par ailleurs, il convient de rappeler que derrière les éoliennes il y a les centrales à gaz et à charbon pour compenser les périodes sans vent...

Vent de la Châtaigne est une association qui regroupe des personnes qui s'informent avec pour objectif de partager ces informations. Notre volonté est de défendre l'intérêt général, éviter la dégradation patrimoniale, préserver notre cadre de vie, la cohésion sociale, les intérêts et investissements de chacun de nous. N'hésitez pas à nous contacter pour approfondir ces sujets.

**Le conseil d'administration de Vent de la Châtaigne**

e-mail : [ventdelachataigne@gmail.com](mailto:ventdelachataigne@gmail.com)

téléphone : 06 20 56 22 73 / 06 85 90 98 28

